



**l'Assurance
Maladie**


**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**COMPLÉMENTAIRE
SANTÉ SOLIDAIRE :
UNE PROTECTION
ENCORE PLUS GRANDE.**

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

L'accès aux soins médicaux pour tous n'a jamais été aussi simple, aussi large et aussi protecteur. Plus de 12 millions de personnes y ont droit, et vous ? Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rendez-vous sur ameli.fr ou mesdroitssociaux.gouv.fr pour faire une simulation

ou appelez le **3646** Service gratuit
+ prix appel